ESSARTS-EN-BOCAGE
territoire uni & dynamique

PROCÈS-VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2026

L'an deux mille vingt-six, le six Juillet, le Conseil Municipal de la Commune d'Essarts-en-Bocage, dûment convoqué le 30 Juin 2026, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Christophe ENFRIN, 1er Adjoint, en l'absence de Madame Caroline GILBERT, Maire.

Présents : MM. ENFRIN Christophe, ROUSSEAU Ghislaine, RIVIÈRE Aurélie, BOISSEAU Bernard, ARNAUD Marie-Josèphe, LEGRAND Laurent, DRAPEAU Blandine, MERCIER Joël, CREUZÉ Clémence, BORDRON Gilbert, LEMASLE Maud, CHARRIEAU Sébastien, LETOUSEY Anne-Sophie, SURUN Anne-Florence, AUBIN Simon, PROVENZANO Anne-Gaëlle, HERBRETEAU Gaël, GUEN Anjela, ROUFINEAU Delphine, MOREAU Justine, BILLAUD Henri-Pierre, RETAILLEAU Natacha conseillers municipaux formant la totalité des membres en exercice.

Absents excusés :

- GILBERT Caroline (pouvoir donné à ENFRIN Christophe),
- TURPAUD Mickaël (pouvoir donné à RIVIÈRE Aurélie),
- HAYREAUD Christophe,
- BALLIER Patricia,
- CASSÉ Aymeric,
- GAUTHIER Thibaud,
- MARTIN Élise (pouvoir donné à DRAPEAU Blandine),
- MICHENAUD Anthony (pouvoir donné à CHARRIEAU Sébastien),
- TROUVÉ Bertrand (pouvoir donné à PROVENZANO Anne-Gaëlle),
- LIMOUZIN Christelle,
- DORÉ Christophe.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Présents : 22

Absents : 11

Votants : 27

Quorum : 17

➲ Après ouverture de la Séance du Conseil Municipal par Monsieur Christophe ENFRIN, 1er Adjoint, Président de Séance en l'absence de Madame le Maire, il a été proposé de nommer un Secrétaire de Séance :

- Madame Marie-Josèphe ARNAUD a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

VOIRIE - URBANISME

Point n°1 : Attribution des marchés de travaux pour la sécurisation de la Rue Sainte-Bernadette de Boulogne *(rapport d'analyse des offres en annexe)*

Le projet vise à améliorer les modes de déplacement et renforcer la sécurisation de la rue Sainte-Bernadette en agglomération de Boulogne, sur la RD 39.

Le projet étudié prévoit :

- le prolongement d'un cheminement piéton,
- la création de surface en terre-pierre sur un trottoir pour l'infiltration des eaux pluviales,
- la réalisation de 3 plateaux pour inciter les véhicules à ralentir,
- la reprise et le prolongement des bordures de trottoirs,
- le marquage en résine autour des passages piétons afin de les faire ressortir,
- l'instauration d'une chaussée à voie centrale banalisée.

Cet aménagement a également pour objectif la sécurisation des cheminements doux le long et sur la route départementale afin de faciliter les déplacements piétons et vélos.

La Commune a confié à la société Geouest une mission afin de réaliser notamment un chiffrage des travaux, préparer le Dossier de Consultation des Entreprises (D.C.E.) et produire au Maître d'ouvrage un Rapport d'analyse des Offres (R.A.O.).

Une procédure adaptée ouverte avec négociation éventuelle a été lancée.
Un Avis d'Appel Public à la Concurrence a été publié et la date de remise des offres était fixée au lundi 22 juin 2026 à 12h.

Pour choisir l'offre économiquement la plus avantageuse, le pouvoir adjudicateur se fonde sur les critères décrits ci-après, pondérés de la façon suivante :

• Prix des prestations : 50 %

• Qualité technique de l'offre au regard du mémoire : 50 % et jugée au regard des 4 sous-critères suivants et notés comme suit :

- ✓ Techniques et moyens mis en œuvre : 15 points
- ✓ Organisation du chantier : 15 points
- ✓ Planning prévisionnel d'exécution des travaux : 15 points
- ✓ Qualité et provenance des matériaux et fournitures : 5 points

A la date limite de dépôt des offres, 5 candidats ont remis une offre dématérialisée.

Les entreprises ayant répondu à la consultation sont les suivantes :

01 Entreprise SEDEP - 85190 AIZENAY
02 Entreprise CHARIER TP SUD - 85000 LA ROCHE-SUR-YON
03 Entreprise SOFULTRAP - 85250 SAINT-FULGENT
04 Entreprise CHARPENTIER TP - 85140 L'OIE
05 Entreprise COLAS France - 85001 LA ROCHE-SUR-YON

L'estimation des travaux faite par le maître d'œuvre était de :

- Secteur A / Entrée du bourg à la rue du Petit Bois : 168 000,00 € HT
- Secteur B / Rue du Petit Bois à la rue des Roses : 200 000,00 € HT
- Secteur C / Rue des Roses à la place de l'Eglise : 172 000,00 € HT

Soit un total de travaux estimé à : 540 000,00 € HT

Après analyse des offres (voir en annexe), l'assistant à maîtrise d'ouvrage Geouest propose au pouvoir adjudicateur (la Commune) d'attribuer les marchés au soumissionnaire suivant :

COLAS France – Etablissement LA ROCHE-SUR-YON
21 Boulevard Joseph Cugnot – CS 80039
85001 LA ROCHE-SUR-YON Cedex

Montant de l'offre qu'il est proposé de retenir :
Offre de base : 378 979,43 € HT

Monsieur Christophe ENFRIN précise que la couche de roulement est comprise dans cette offre.
Monsieur Joël MERCIER demande en conséquence le surcoût.
Monsieur Christophe ENFRIN indique que le surcoût est estimé à 46 000 €. Une demande de remboursement sera faite auprès de l'Agence Routière Départementale qui sera soumise à approbation ou non.

Concernant le choix de l'enrobé, la variante 2 propose un enrobé beige sur un côté du trottoir au lieu d'un trottoir en terre-pierre.
Monsieur Joël MERCIER précise qu'il est préférable d'avoir un enrobé de couleur beige au lieu d'un terre-pierre foncé.

Sur proposition de Monsieur Christophe ENFRIN, 1er Adjoint, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **décide d'attribuer les marchés de travaux pour la sécurisation de la Rue Sainte-Bernadette à Boulogne à l'entreprise COLAS, Offre de base, pour un montant de 378 979,43 € HT, dont les crédits ont été inscrits sur le Budget Principal,**

- **autorise Madame le Maire à signer ledit marché et tout acte nécessaire à sa réalisation.**

Point n°2 : Attribution des marchés de travaux du Lotissement de « L'Aveneau » à Boulogne *(rapport d'analyse des offres en annexe)*

La Commune a déposé et obtenu un permis d'aménager portant sur la création d'un lotissement à vocation d'habitat composé de 25 lots libres et d'un îlot de 4 logements locatifs sociaux portés par Vendée Habitat, sur des terrains situés Rue des Cuveries - Boulogne à ESSARTS EN BOCAGE pour une superficie de 15 224 m2.

La Commune a confié à la société Geouest un contrat de maîtrise d'oeuvre VRD - Paysage afin notamment de réaliser un chiffrage des travaux, le Dossier de Consultation des Entreprises (D.C.E.) et produire au Maître d'ouvrage un Rapport d'analyse des Offres (R.A.O.).

L'opération est décomposée en deux lots, traités par marché distinct :

Lot 01 : Travaux d'aménagement VRD
Lot 02 : Travaux d'aménagement paysager

Une procédure adaptée ouverte avec négociation éventuelle a été lancée.

Un Avis d'Appel Public à la Concurrence a été publié et la date de remise des offres était fixée au mercredi 24 juin 2026 à 12 h.

Pour choisir l'offre économiquement la plus avantageuse, le pouvoir adjudicateur se fonde sur les critères décrits ci-après, pondérés de la façon suivante :

- Le prix des prestations : 50 points

- La valeur technique de l'offre au regard du mémoire : 50 points et jugée au regard des 4 sous-critères suivants et notés comme suit :

 - ✓ Techniques et moyens mis en œuvre : 15 points
 - ✓ Organisation du chantier : 15 points
 - ✓ Planning prévisionnel d'exécution des travaux : 15 points
 - ✓ Qualité et provenance des matériaux et fournitures : 5 points

A la date limite de dépôt des offres, 11 candidats ont remis une offre dématérialisée, 6 pour le lot « Aménagement Paysager » et 5 pour le lot « Aménagement VRD ».

Il est précisé que l'analyse des offres pour le lot 2 - Aménagement Paysager est actuellement en cours de rédaction et sera remis à la maitrise d'ouvrage ultérieurement. L'attribution de ce lot fera donc l'objet d'un prochain Conseil Municipal.

- **Concernant le Lot 01 : Travaux voirie et réseaux divers, les 5 entreprises ayant présenté une offre sont :**

01 Entreprise DELLTRA - 85500 LES HERBIERS
02 Entreprise SEDEP - 85190 AIZENAY
03 Entreprise CHARPENTIER TP - 85140 L'OIE
04 Entreprise CHARIER TP SUD - 85000 LA ROCHE-SUR-YON
05 Entreprise EIFFAGE ROUTE SUD OUEST – MIGNE TP - 85607 LA BOISSIERE DE MONTAIGU

L'estimation des travaux faite par le maître d'œuvre était de :
- **330 000,00 € HT pour le lot 1 – Travaux voirie et réseaux divers**

Après analyse des offres (voir en annexe), l'assistant à maîtrise d'ouvrage Geouest propose au pouvoir adjudicateur (la Commune) d'attribuer les marchés pour le lot 1 - Travaux Voirie et Réseaux divers au soumissionnaire suivant :

SEDEP
3 Rue du Pré Bouchet
85190 AIZENAY
Montant de l'offre qu'il est proposé de retenir : 298 515,70 € HT

Sur proposition de Monsieur Christophe ENFRIN, 1er Adjoint, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **décide d'attribuer le lot 1 – Travaux Voirie et Réseaux divers pour la création du lotissement de l'Aveneau à Boulogne à l'entreprise SEDEP, pour un montant de 298 515,70 € HT, dont les crédits ont été inscrits sur le Budget Annexe « L'Aveneau »,**

- **autorise Madame le Maire à signer ledit marché et tout acte nécessaire à sa réalisation.**

POINTS DIVERS

1. **Prochaines dates de Réunion du Conseil Municipal**

 - Lundi 28 Septembre 2026 – 19H30
 - Lundi 2 Novembre 2026 – 19H30
 - Lundi 14 Décembre 2026 – 19H30

Marie-Josèphe ARNAUD

Secrétaire de Séance

Christophe ENFRIN

1er Adjoint
Président de Séance

ANNEXES

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL D'ESSARTS-EN-BOCAGE

DU 6 JUILLET 2026

ANNEXE

DÉLIBÉRATION N°DEL096EEB060726 DU 6 JUILLET 2026

Attribution des marchés de travaux pour la sécurisation de la Rue Sainte-Bernadette de Boulogne

DEPARTEMENT DE LA VENDEE

Commune
ESSARTS-EN-BOCAGE

Travaux d'aménagement de sécurité de la Rue Sainte-Bernadette sur la commune déléguée de BOULOGNE

RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES

Suite à l'Ouverture des Plis

MAITRE D'OUVRAGE
COMMUNE D'ESSARTS-EN-BOCAGE
Mairie – 51 Rue Georges Clémenceau – BP16
85140 ESSARTS-EN-BOCAGE
Tél. : 02 51 42 60 61

MAITRE D'ŒUVRE
GÉOUEST
46 rue Benjamin Franklin
BP 50352
85009 LA ROCHE SUR YON CEDEX
Tél. : 02 51 37 27 30

DOSSIER	ME25.009
DATE	Juin 2026

10

1. RAPPEL DE L'OBJET DE LA CONSULTATION

La présente consultation a pour objet l'exécution des **travaux VRD pour l'aménagement de la sécurité de la Rue Sainte Bernadette sur la commune déléguée de Boulogne à ESSARTS-EN-BOCAGE (85).**

L'opération n'était pas allotie.

Le marché **n'est pas un marché fractionné à tranches au sens des dispositions de l'article R2113-4 du Code de la Commande Public**, toutefois pour les besoins de l'opération les travaux seront réalisés par secteur :

- Secteur A : Entrée de Bourg à la rue du Petit Bois
- Secteur B : Rue du Petit Bois à la rue des Roses
- Secteur C : Rue des Roses à la Place de l'Eglise

Les variantes facultatives n'étaient pas autorisées et la consultation ne prévoyait **pas de prestation supplémentaire éventuelle**.

La consultation prévoyait 2 variantes obligatoires sur lesquelles les soumissionnaires devaient répondre sous peine de rejet de son offre. Les variantes sont les suivantes :

- Variante 1 : Mise en œuvre d'un revêtement en sable ciment en lieu et place du revêtement en enrobé beige
- Variante 2 : Mise en œuvre d'un revêtement en enrobé noir en lieu et place du revêtement en enrobé beige

Estimation :

L'estimation des travaux faite par le maître d'œuvre est de :

- **Secteur A / Entrée du bourg à la rue du Petit Bois :** 168 000,00 € HT
- **Secteur B / Rue du Petit Bois à la rue des Roses :** 200 000,00 € HT
- **Secteur C / Rue des Roses à la place de l'Eglise :** 172 000,00 € HT

 Soit un total de travaux estimé à 540 000,00 € HT

2. RAPPEL DE LA PROCEDURE

Une procédure adaptée ouverte avec négociation éventuelle a été lancée pour l'attribution du marché de travaux d'aménagement de sécurité de la rue Sainte Bernadette selon l'article R2123-1 de code de la commande publique.

Un Avis d'Appel Public à la Concurrence a été publié sur le profil acheteur https://www.marches-securises.fr, le vendredi 22 mai 2026, ainsi que dans le journal d'annonces légales Ouest France 85, le mercredi 03 juin 2026.

La date de remise des offres était fixée au lundi 22 juin 2026 à 12h.

3. RAPPEL DES CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES

Le jugement des offres est effectué dans les conditions fixées aux articles R2152-1 et R2152-6 du code de la commande publique.

Pour choisir l'offre économiquement la plus avantageuse, le pouvoir adjudicateur se fonde sur les critères décrits ci-après, pondérés de la façon suivante :

- Prix des prestations50 %
- Qualité technique de l'offre au regard du mémoire50 %

et jugée au regard des 4 sous-critères suivants et notés comme suit :

- *Techniques et moyens mis en œuvre : 15 points*
- *Organisation du chantier : 15 points*
- *Planning prévisionnel d'exécution des travaux : 15 points*
- *Qualité et provenance des matériaux et fournitures : 5 points*

4. ANALYSE

4.1. Inventaire et ouverture des plis reçus

Le registre des dépôts ne fait état d'aucune offre parvenue hors délai.

A la date limite de dépôt des offres, 5 candidats ont remis une offre dématérialisée.

Les entreprises ayant répondu à la consultation sont les suivantes :

N° D'ORDRE	NOM DU CANDIDAT
01	SEDEP 3 Rue du Pré Bouchet - 85190 AIZENAY
02	CHARIER TP SUD 98 Rue Bunsen – ZA Belle Place - 85000 LA ROCHE-SUR-YON
03	SOFULTRAP Rue du Stade - 85250 SAINT-FULGENT
04	CHARPENTIER TP 3 Rue des Artisans - 85140 L'OIE
05	COLAS France – Etablissement LA ROCHE-SUR-YON 21 Boulevard Joseph Cugnot – CS 80039 85001 LA ROCHE-SUR-YON Cedex

Lors de l'ouverture des plis, il est constaté que :

- L'entreprise SEDEP n'a pas remis de mémoire technique dans le cadre de son offre
- Les 4 autres entreprises ont remis les documents exigés au règlement de consultation et qu'elles ont les références, les moyens et les capacités pour assurer la bonne exécution du marché.

Le règlement de la consultation imposait la remise d'un mémoire technique au titre de l'offre. L'offre de l'entreprise SEDEP ne respecte donc pas les exigences des documents de la consultation et est ainsi qualifiée d'irrégulière. Le pouvoir adjudicateur n'ayant pas souhaité mettre en œuvre la faculté de régularisation, l'offre est écartée et n'est pas analysée.

Les 4 autres entreprises sont admises à présenter une offre.

4.2. Offres financières des entreprises

Les propositions financières indiquées dans l'acte d'engagement sont les suivantes :

N° ORDRE	ENTREPRISE	MONTANT H.T SECTEUR 1 Entrée de Bourg à la rue du Petit Bois	MONTANT H.T SECTEUR 2 Rue du Petit Bois à la rue des Roses	MONTANT H.T SECTEUR 3 Rue des Roses à La Place de l'Eglise	MONTANT H.T. TOTAL	Ecart avec l'estimation	Ecart avec le moins disant
Estimation Moe		168 000,00 €	200 000,00 €	172 000,00 €	540 000,00 €		
		162 300,00 €	195 500,00 €	168 500,00 €	526 300,00 €		
		160 800,00 €	194 000,00 €	167 500,00 €	522 300,00 €		
01	CHARIER TP SUD - Base	130 699,25 €	146 160,79 €	122 902,90 €	399 762,94 €	-25,97 %	5,48 %
	CHARIER TP SUD - Variante 1	122 751,25 €	139 870,79 €	118 092,90 €	380 714,94 €	-27,66 %	5,94 %
	CHARIER TP SUD - Variante 2	121 788,25 €	139 105,79 €	117 507,90 €	378 401,94 €	-27,55 %	5,50 %
02	SOFULTRAP - Base	134 986,00 €	160 380,45 €	138 528,25 €	433 894,70 €	-19,65 %	14,49 %
	SOFULTRAP - Variante 1	125 998,00 €	153 240,45 €	133 068,25 €	412 306,70 €	-21,66 %	14,73 %
	SOFULTRAP - Variante 2	124 500,00 €	152 050,45 €	132 158,25 €	408 708,70 €	-21,75 %	13,95 %
03	CHARPENTIER TP - Base	141 491,65 €	169 021,00 €	140 891,44 €	451 404,09 €	-16,41 %	19,11 %
	CHARPENTIER TP - Variante 1	141 283,00 €	168 855,25 €	140 764,69 €	450 902,94 €	-14,33 %	25,47 %
	CHARPENTIER TP - Variante 2	132 610,65 €	161 923,50 €	135 463,94 €	429 998,09 €	-17,67 %	19,88 %
04	COLAS France - Base	116 045,12 €	142 408,12 €	120 526,19 €	378 979,43 €	-29,82 %	0,00 %
	COLAS France - Variante 1	107 886,37 €	135 926,87 €	115 569,94 €	359 383,18 €	-31,72 %	0,00 %
	COLAS France - Variante 2	107 592,12 €	135 693,12 €	115 391,19 €	358 676,43 €	-31,33 %	0,00 %

5. VERIFICATION ET ANALYSE DES OFFRES

5.1. Le prix des prestations, pondéré à 50 %

Le critère prix est noté en appliquant la formule suivante :
Note /10 = (offre la moins disante / offre du candidat)

On applique ensuite la pondération de 50 % à la note obtenue sur 10.

Les offres de base et les variantes sont jugées en une seule fois sur la base des mêmes critères et selon les mêmes modalités.

Le candidat est enregistré comme suit :

N° ORDRE	ENTREPRISE	MONTANT H.T.	Note (sur 10 pts)	Pondération (50%)
01	CHARIER TP SUD - Base	399 762,94 €	8,97	4,49
	CHARIER TP SUD - Variante 1	380 714,94 €	9,42	4,71
	CHARIER TP SUD - Variante 2	378 401,94 €	9,47	4,74
02	SOFULTRAP - Base	433 894,70 €	8,26	4,13
	SOFULTRAP - Variante 1	412 306,70 €	8,69	4,35
	SOFULTRAP - Variante 2	408 708,70 €	8,77	4,39
03	CHARPENTIER TP - Base	451 404,09 €	7,94	3,97
	CHARPENTIER TP - Variante 1	450 902,94 €	7,95	3,98
	CHARPENTIER TP - Variante 2	429 998,09 €	8,34	4,17
04	COLAS France - Base	378 979,43 €	9,46	4,73
	COLAS France - Variante 1	359 383,18 €	9,98	4,99
	COLAS France - Variante 2	358 676,43 €	10,00	5,00

5.2. La qualité technique de l'offre, pondérée à 50 %

La qualité technique de l'offre est appréciée sur la base du mémoire technique fourni par les candidats. Elle est notée sur 10 avec application de la pondération. Ce document devait comprendre au minima :

Indications sur les techniques de réalisation et moyens mis en œuvre

- *Mode opératoire pour chaque phase de travaux*
- *Moyens humains et matériels sur le chantier*

Indications sur l'organisation du chantier

- *Mesures prises pour la sécurité du chantier liée à la coactivité des différents intervenants*
- *Mesures prises pour réduire la gêne des usagers et assurer la propreté du chantier*
- *Détails des dispositions prévues pour la prise en compte des contraintes de circulation*

Planning prévisionnel d'exécution des travaux

- *Conformément aux dispositions de l'article 28.2 du CCAG Travaux. Il devra ressortir les périodes de congés de l'entreprise, et le phasage avec les moyens utilisés à chaque étape. Il devra comprendre les dates de début et de fin des travaux, ainsi que les points d'arrêts.*

Indications sur les principales fournitures

- *Provenance des fournitures mises en œuvre, moyens d'approvisionnement*

N° ORDRE	ENTREPRISE	Techniques et moyens mis en œuvre / 15	Organisation du chantier / 15	Planning prévisionnel / 15	Provenance des principales fournitures / 5	Note (sur 10 pts)	Pondération (50 %)
02	CHARIER TP SUD	15,0	14,0	13,0	5,0	**7,83**	3,92
03	SOFULTRAP	13,0	13,0	12,0	4,0	**7,00**	3,50
04	CHARPENTIER TP	11,0	13,0	11,0	4,0	**6,50**	3,25
05	COLAS France	14,0	15,0	15,0	5,0	**8,17**	4,08

Les points attribués sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

ENTREPRISE	1)Techniques et moyens (15 points)	2) Organisation du chantier (15 points)	3) Planning d'exécution (15 points)	4) Principales fournitures (5 points)
01 CHARIER TP SUD	Moyens envisagés par tâche détaillé Sous-traitant annoncé Analyse du site détaillé	• Contact permanent • Base vie • Prise en compte des riverains, gestion des différentes contraintes • Déviations proposées • Mode opératoire complet	Date de démarrage possible le 31/08/2026 Fin des travaux estimatif le 25/01/2027 Préparation 20 jours ouvrés Durée globale 22 semaines Planning détaillé	Détail des fournitures et de leur provenance Fiche technique complète
NOTE	15/15	14/15	13/15	5/5
03 SOFULTRAP	Moyens envisagés par tâche (matériel) Sous-traitant annoncé Analyse du site	• Base Vie • Déviations proposées • Mode opératoire complet	Date de démarrage 07/09/2026 Fin des travaux estimatif le 22/01/2027 Préparation 20 jours ouvrés Durée globale 22 semaines	Détail des fournitures courte Fiche technique complète
NOTE	13/15	13/15	12/15	4/5
03 CHARPENTIER	Moyens envisagés par tâche détaillé Groupement et sous-traitant annoncé	• Base Vie • Déviations proposées • Mode opératoire complet	Date de démarrage 24/08/2026 Fin des travaux estimatif le 22/01/2027 Pas de délai de préparation indiqué Durée globale 20 semaines	Détail des fournitures courte Fiche technique complète
NOTE	11/15	13/15	11/15	4/5
04 COLAS	Moyens envisagés par tâche (matériel) Sous-traitant annoncé Analyse du site détaillé	• Contact permanent • Base Vie • Prise en compte des riverains, gestion des différentes contraintes • Déviations proposées et signalisation détaillé • Mode opératoire complet	Date de démarrage possible le 26/08/2026 Fin des travaux estimatif le 18/12/2026 Préparation 13 jours ouvrés Durée globale 19 semaines Planning détaillé Effectif détaillé	Détail des fournitures et de leur provenance Fiche technique complète
NOTE	14/15	15/15	15/15	5/5

15

6. CLASSEMENT DES OFFRES

Conformément à l'article R2152-7 du code de la commande publique, le classement des offres s'opère comme suit :

CLASSEMENT	N° ORDRE	ENTREPRISE	Prix des prestations (50 %)	Valeur technique (50 %)	Total / 10
1	04	COLAS France - Variante 2	5,00	4,08	9,08
2		COLAS France - Variante 1	4,99	4,08	9,07
3		COLAS France - Base	4,73	4,08	8,81
4	01	CHARIER TP SUD - Variante 2	4,74	3,92	8,66
5		CHARIER TP SUD - Variante 1	4,71	3,92	8,63
6		CHARIER TP SUD - Base	4,49	3,92	8,41
7	02	SOFULTRAP - Variante 2	4,39	3,50	7,89
8		SOFULTRAP - Variante 1	4,35	3,50	7,85
9		SOFULTRAP - Base	4,13	3,50	7,63
10	03	CHARPENTIER TP - Variante 2	4,17	3,25	7,42
11		CHARPENTIER TP - Variante 1	3,98	3,25	7,23
12		CHARPENTIER TP - Base	3,97	3,25	7,22

Au regard des différents critères de pondération, l'offre de l'entreprise COLAS France semble présenter toutes les garanties techniques et financières pour la bonne exécution du marché.

7. PROPOSITION D'ATTRIBUTION

Il est proposé au pouvoir adjudicateur d'attribuer les marchés aux soumissionnaires suivants :

COLAS France – Etablissement LA ROCHE-SUR-YON
21 Boulevard Joseph Cugnot – CS 80039
85001 LA ROCHE-SUR-YON Cedex

Montant de l'offre qu'il est proposé de retenir :

Variante 2 : 358 676,43 € HT

ANNEXE

DÉLIBÉRATION N°DEL097EEB060726 DU 6 JUILLET 2026

Attribution des marchés de travaux du Lotissement de « L'Aveneau » à Boulogne

DEPARTEMENT DE LA VENDEE

ESSARTS EN BOCAGE
Commune déléguée de BOULOGNE

Lotissement communal à usage principal d'habitation « L'Aveneau »

LOT 01 : Voirie et Réseaux Divers
LOT 02 : Aménagement paysager

RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES

Suite à l'Ouverture des Plis

MAITRE D'OUVRAGE
COMMUNE D'ESSARTS-EN-BOCAGE
51 Rue Georges Clémenceau – BP 16
85140 ESSARTS-EN-BOCAGE

Tél. : 02 51 42 60 61

MAITRE D'ŒUVRE
GÉOUEST
46 rue Benjamin Franklin
BP 50352
85009 LA ROCHE SUR YON CEDEX

Tél. : 02 51 37 27 30

DOSSIER	M24.170
DATE	Juin 2026

1. RAPPEL DE L'OBJET DE LA CONSULTATION

La présente consultation a pour objet l'exécution des travaux d'aménagement **d'un lotissement à usage principal d'habitation sur la commune déléguée de BOULOGNE (ESSARTS-EN-BOCAGE 85140).**

L'opération est décomposée en deux lots, traités par marché distinct :

LOT	Désignation
01	Travaux d'aménagement VRD
02	Travaux d'aménagement paysager

Le marché **n'est pas un marché fractionné**.

Les variantes facultatives n'étaient pas autorisées.

La consultation ne comportait **pas de variantes obligatoires, ni de prestation supplémentaire éventuelle**

L'estimation des travaux faite par le maître d'œuvre est de :

- **330 000,00 € HT** pour le lot 1 – Travaux voirie et réseaux divers
- **75 000,00 € HT** pour le lot 2 – Travaux aménagement paysager

2. RAPPEL DE LA PROCEDURE

Une procédure adaptée ouverte avec négociation éventuelle a été lancée pour l'attribution du marché de travaux d'aménagement d'un lotissement à usage principal d'habitation sur la commune déléguée de BOULOGNE sur selon l'article R2123-1 de code de la commande publique.

Un Avis d'Appel Public à la Concurrence a été publié sur le profil acheteur https://www.marches-securises.fr, le vendredi 19 mai 2025.

L'Avis d'Appel Public à la Concurrence a également fait l'objet d'une publication, le jeudi 04 juin 2026, dans « OUEST France 85 » valant Journal d'Annonces Légales.

La date de remise des offres était fixée au mercredi 24 juin 2026 à 12 h.

3. RAPPEL DES CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES

Le jugement des offres est effectué dans les conditions fixées aux articles R2152-1 et R2152-6 du code de la commande publique.

Pour choisir l'offre économiquement la plus avantageuse, le pouvoir adjudicateur se fonde sur les critères décrits ci-après, pondérés de la façon suivante :

- Le prix des prestations.....50 points
- La valeur technique de l'offre au regard du mémoire.....50 points
 et jugée au regard des 4 sous-critères suivants et notés comme suit :
 - *Techniques et moyens mis en œuvre : 15 points*
 - *Organisation du chantier : 15 points*
 - *Planning prévisionnel d'exécution des travaux : 15 points*
 - *Qualité et provenance des matériaux et fournitures : 5 points*

4. ANALYSE

4.1. Inventaire et ouverture des plis reçus

Le registre des dépôts ne fait état d'aucune offre parvenue hors délai.

A la date limite de dépôt des offres, 11 candidats ont remis une offre dématérialisée. L'entreprise COLAS France – Etablissement LA ROCHE-SUR-YON a quant à elle remis une lettre d'excuses.

Les entreprises ayant répondu à la consultation sont enregistrées dans le tableau suivant :

N° D'ORDRE	NOM DU CANDIDAT	LOT CONCERNE
01	ID VERDE Chemin du Pas - BP 611 85306 CHALLANS	LOT 02 Aménagement paysager
02	MARMIN ESPACES VERTS 28 Rue Armand de Rougé - 85140 ESSARTS EN BOCAGE	LOT 02 Aménagement paysager
03	DELLTRA 9 Rue de la Feuilleraie 85500 LES HERBIERS	LOT 01 Voirie et Réseaux Divers
04	JARDINS DE VENDEE 71 Route de Saint-Gilles 85190 AIZENAY	LOT 02 Aménagement paysager
05	SEDEP 3 Rue du Pré Bouchet 85190 AIZENAY	LOT 01 Voirie et Réseaux Divers
06	CHARPENTIER TP 3 Rue des Artisans 85140 L'OIE	LOT 01 Voirie et Réseaux Divers
07	CHARIER TP SUD ZA Belle Place – 90 Rue Bunsen 85000 LA ROCHE-SUR-YON	LOT 01 Voirie et Réseaux Divers
08	EIFFAGE ROUTE SUD OUEST – MIGNE TP 25 Rue du Stade – CS60367 85607 LA BOISSIERE DE MONTAIGU	LOT 01 Voirie et Réseaux Divers
09	CAJEV 10 Impasse Watt – Acti-Sud Belle Place 85000 LA ROCHE-SUR-YON	LOT 02 Aménagement paysager
10	ARRIVE SAS 71 Rue Nationale 85140 L'OIE	LOT 02 Aménagement paysager
11	BROSSEAU PAYSAGISTES Parc Vendée Sud Loire n°02 85600 MONTAIGU-VENDEE	LOT 02 Aménagement paysager

Les 11 entreprises ont les références, les moyens et les capacités pour assurer la bonne exécution du marché.

Il est décidé d'admettre les 11 entreprises à présenter une offre.

4.2. Offres financières des entreprises

Les propositions financières indiquées dans l'acte d'engagement sont les suivantes :

LOT 01 : Voirie et Réseaux Divers

N° ORDRE	ENTREPRISE	MONTANT H.T. TOTAL	Ecart avec l'estimation	Ecart avec le moins disant
Estimation Moe		330 000,00 €		
03	DELLTRA	340 000,00 €	3,03 %	13,90 %
05	SEDEP	298 515,70 €	-9,54 %	0,00 %
06	CHARPENTIER TP	338 216,80 €	2,49 %	13,30 %
07	CHARIER TP SUD	371 223,71 €	12,49 %	24,36 %
08	EIFFAGE ROUTE SUD OUEST - MIGNE TP	372 300,00 €	12,82 %	24,72 %

Les offres de DELLTRA, CHARPENTIER TP, CHARIER TP SUD et EIFFAGE ROUTE SUD OUEST – MIGNE TP se situent **au-dessus de l'estimation** établie par le maître d'œuvre.

LOT 02 : Aménagement paysager

N° ORDRE	ENTREPRISE	MONTANT H.T. TOTAL	Ecart avec l'estimation	Ecart avec le moins disant
Estimation Moe		75 000,00 €		
01	ID VERDE	41 811,77 €	-44,25 %	22,39 %
02	MARMIN	41 755,50 €	-44,33 %	22,22 %
04	JARDINS DE VENDEE	52 180,94 €	-30,43 %	52,74 %
09	CAJEV	48 461,13 €	-35,39 %	41,85 %
10	ARRIVE SAS	57 905,42 €	-22,79 %	69,50 %
11	BROSSEAU PAYSAGISTES	34 162,84 €	-54,45 %	0,00 %

Les offres se situent toutes **en-dessous de l'estimation** établie par le maître d'œuvre.

5. VERIFICATION ET ANALYSE DES OFFRES

LOT 1 : Voirie et réseaux divers

5.1. Le prix des prestations, noté sur 50 %

Le critère prix est noté en appliquant la formule suivante :
Note /10 = (offre la moins disante / offre du candidat)

On applique ensuite la pondération de 50% à la note obtenue sur 10.

Après vérification des offres il a été constaté une incohérence entre le prix indiqué à l'acte d'engagement et le prix indiqué à la DPGF de CHARIER TP SUD.

En effet, le montant indiqué dans l'acte d'engagement (pièce contractuelle permettant le jugement des offres) ne correspond pas à celui mentionné dans le DPGF fourni par celle-ci.

De ce fait, et conformément aux règles de la commande publique, l'offre de CHARIER TP SUD a été analysée sur la base de l'acte d'engagement, pièce qui prévaut par rapport à la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire.

Ainsi, si l'entreprise venait à être retenue, il lui serait demander de confirmer son offre indiquée à l'acte d'engagement sous peine d'être éliminée pour offre irrégulière.

Les candidats sont enregistrés comme suit :

N° ORDRE	ENTREPRISE	MONTANT H.T.	Note (sur 10 pts)	Note (sur 50%)
03	DELLTRA	**340 000,00 €**	8,77	4,38
05	SEDEP	**298 515,70 €**	10,00	5,00
06	CHARPENTIER TP	**338 216,80 €**	8,82	4,41
07	CHARIER TP SUD	**371 223,71 €**	8,04	4,02
08	EIFFAGE ROUTE SUD OUEST - MIGNE TP	**372 300,00 €**	8,01	4,00

5.2. La valeur technique de l'offre, notée sur 50 %

La valeur technique de l'offre est appréciée sur la base du mémoire technique fourni par les candidats. Elle est notée sur 10 points avec application de la pondération. Ce document devait comprendre au minima :

Indications sur les techniques de réalisation et moyens mis en œuvre

- *Mode opératoire pour chaque phase de travaux*
- *Moyens humains et matériels sur le chantier*

Indications sur l'organisation du chantier

- *Mesures prises pour la sécurité du chantier liée à la coactivité des différents intervenants*
- *Mesures prises pour réduire la gêne des usagers et assurer la propreté du chantier*
- *Détails des dispositions prévues pour la prise en compte des contraintes de circulation*

Planning prévisionnel d'exécution des travaux

- *Conformément aux dispositions de l'article 28.2 du CCAG Travaux. Il devra ressortir les périodes de congés de l'entreprise, et le phasage avec les moyens utilisés à chaque étape. Il devra comprendre les dates de début et de fin des travaux, ainsi que les points d'arrêts.*

Indications sur les principales fournitures

- *Provenance des fournitures mises en œuvre, moyens d'approvisionnement*

N° ORDRE	ENTREPRISE	Techniques et moyens mis en œuvre / 15	Organisation du chantier / 15	Planning prévisionnel d'exécution des travaux / 15	Qualité et provenance des matériaux et fournitures / 5	Note (sur 10 pts)	Note (sur 50 %)
03	DELLTRA	14,0	13,0	14,0	5,0	**9,20**	**4,60**
05	SEDEP	12,0	14,0	13,0	4,0	**8,60**	**4,30**
06	CHARPENTIER TP	13,0	13,0	12,0	3,0	**8,20**	**4,10**
08	CHARIER TP SUD	13,0	13,0	14,0	5,0	**9,00**	**4,50**
09	EIFFAGE ROUTE SUD OUEST - MIGNE TP	14,0	13,0	12,0	4,0	**8,60**	**4,30**

Les points attribués sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

ENTREPRISE	1) Techniques et moyens mis en œuvre (15 points)	2) Organisation du chantier (15 points)	3) Planning prévisionnel d'exécution des travaux (15 points)	4) Qualité et provenance des matériaux et fournitures (5 points)
03 DELLTRA	- Analyse du site détaillée - Moyens humains et matériels **pas suffisamment détaillés** - Mode opératoire complet et détaillé - Sous-traitant indiqué	- Base vie détaillée - **Absence de Phasage des travaux** - Protection et sécurité du chantier expliquées et détaillées - Gestion des nuisances détaillée	- Démarrage des travaux le 24/08/2026 - Durée de la première phase 10 semaines + 3 jours - Durée de la deuxième phase 4 semaines - Moyens utilisés détaillés - Point d'arrêt détaillé	- Provenance et délais des matériaux détaillés - Liste des Fiches Techniques complète
NOTE	14/15	13/15	14/15	5/5
05 SEDEP	- Analyse du site détaillée - Moyens humains et matériel détaillés par tâche - **Absence de mode opératoire** - Sous-traitant indiqué	- Base vie **pas suffisamment détaillée** - Phasage des travaux détaillé - Protection et sécurité du chantier expliquées et détaillées - Gestion des nuisances détaillée	- **Absence de date de démarrage des travaux** - Durée de la première phase 10 semaines - Durée de la deuxième phase 5 semaines - Moyens utilisés détaillés - Point d'arrêt détaillé	- Provenance des matériaux détaillés - **Absence de délais indiqués** - Liste des Fiches Techniques complète
NOTE	12/15	14/15	13/15	4/5
06 CHARPENTIER TP	- Analyse du site **pas suffisamment détaillée** - Moyens humains et matériel détaillés par tâche - Mode opératoire complet et détaillé - Sous-traitant indiqué	- Base vie détaillée - **Absence de Phasage des travaux** - Protection et sécurité du chantier expliquées et détaillées - Gestion des nuisances détaillée	- Démarrage des travaux le 25/08/2026 - Durée de la première phase 11 semaines - Durée de la deuxième phase 5 semaines - Point d'arrêt détaillé - **Absence d'indication des moyens utilisés à chaque phase du chantier**	- Provenance des matériaux **pas suffisamment détaillés** - **Absence de délais indiqués** - Liste des Fiches Techniques complète
NOTE	13/15	13/15	12/15	3/5
07 CHARIER TP SUD	- Analyse du site **pas suffisamment détaillée** - Moyens humains et matériel détaillés par tâche - Mode opératoire complet et détaillé - Sous-traitant indiqué	- Base vie détaillée - **Absence de Phasage des travaux** - Protection et sécurité du chantier expliquées et détaillées - Gestion des nuisances détaillée	- Démarrage des travaux le 01/09/2026 - Durée de la première phase 6 semaines - Durée de la deuxième phase 4 semaines - Point d'arrêt très détaillé - **Absence d'indication des moyens utilisés à chaque phase du chantier**	- Provenance des matériaux et délais détaillés - Liste des Fiches Techniques complète
NOTE	13/15	13/15	14/15	5/5

08 EIFFAGE ROUTE SUD OUEST – MIGNE TP	- Analyse du site détaillée - Moyens humains et matériels **pas suffisamment détaillés** - Mode opératoire complet et détaillé - Sous-traitant indiqué	- Base vie détaillée - **Absence de Phasage des travaux** - Protection et sécurité du chantier expliquées et détaillées - Gestion des nuisances détaillée	- Démarrage des travaux le 14/09/2026 - Durée de la première phase 11 semaines - Durée de la deuxième phase 4 semaines - Point d'arrêt détaillé - **Absence d'indication des moyens utilisés à chaque phase du chantier**	- Provenance des matériaux détaillé et pas de délai indiqué - Liste des Fiches Techniques complète
NOTE	14/15	13/15	12/15	4/5

LOT 2 : Aménagement paysager

L'analyse des offres pour le lot 2 – Aménagement paysager est actuellement en cours de rédaction et sera remis à la maitrise d'ouvrage ultérieurement.

6. CLASSEMENT DES OFFRES

Conformément à l'article R2152-7 du code de la commande publique, le classement des offres s'opère comme suit :

LOT 01 : Voirie et Réseaux Divers

CLASSEMENT	N° ORDRE	ENTREPRISE	Prix des prestations (50 %)	Valeur technique (50 %)	Total / 10
01	05	SEDEP	5,00	4,30	9,30
02	03	DELLTRA	4,38	4,60	8,98
03	07	CHARIER TP SUD	4,02	4,50	8,52
04	06	CHARPENTIER TP	4,41	4,10	8,51
05	08	EIFFAGE ROUTE SUD OUEST - MIGNE TP	4,00	4,30	8,30

Au regard des différents critères de pondération, l'offre de l'entreprise :

- SEDEP pour le lot 1 (Voirie et Réseaux Divers)

semble présenter toutes les garanties techniques et financières pour la bonne exécution du marché.

7. PROPOSITION D'ATTRIBUTION

Il est proposé au pouvoir adjudicateur d'attribuer les marchés aux soumissionnaires suivants :

LOT 01 / Voirie et Réseaux Divers

SEDEP
3 Rue du Pré Bouchet
85190 AIZENAY

Montant de l'offre qu'il est proposé de retenir : 298 515,70 € HT